



**COUR D'APPEL DE SAINT DENIS DE LA REUNION**

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE MAMOUDZOU**

Parquet du procureur de la République

MAMOUDZOU, le 28 octobre 2015

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

Dans le cadre de l'information ouverte le 8 octobre à la suite de la découverte de 84 procurations falsifiées destinées à fausser le résultat de l'élection municipale partielle qui s'est tenue en septembre dans la commune de M'TSANGAMOUJI, deux personnes, placées en garde à vue depuis lundi, ont été présentées aujourd'hui au juge d'instruction.

Toutes deux ont été placées en garde à vue pour complicité de falsification de documents administratifs, d'usage de documents administratifs falsifiés et de tentative de fraude électorale. L'une d'entre elles a été placée en détention provisoire, l'autre a été placée sous contrôle judiciaire.

Le procureur de la République  
Joël GARRIGUE

**PALAIS DE JUSTICE**

BP 106 – Route Nationale 1  
KAWENI 97600 MAMOUDZOU – MAYOTTE  
Téléphone : 02.69.61.91.75.  
Télécopie : 02.69.61.19.63.  
[pr.tgi-mamoudzou@justice.fr](mailto:pr.tgi-mamoudzou@justice.fr)